



Posey, la laïcité : questionner le sens des pratiques sémio-phonographiques

Maria Candea

► To cite this version:

Maria Candea. Posey, la laïcité : questionner le sens des pratiques sémio-phonographiques. Le partage du sens. Approches linguistiques du sens commun, 2019. hal-02455710

HAL Id: hal-02455710

<https://hal.science/hal-02455710>

Submitted on 26 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Posey, la laïcité : questionner le sens des pratiques sémio-phonographiques

Paru dans *Le partage du sens. Approches linguistiques du sens commun*. 2019, Cislaru G. et Nyckees V. (dir.), ISTE editions : 241-259.

Maria Candea, CLESTHIA, Paris 3 Sorbonne nouvelle

Selon la doxa en sociolinguistique du français contemporain, le signe linguistique à l'écrit met en relation une forme unique écrite et un sens, contrairement à l'oral où la variabilité de la forme prononcée constitue la règle. Le signifié d'un signe linguistique peut, certes, se négocier selon les contextes et évoluer dans le temps, mais son signifiant graphique censé être invariable garantit la stabilité de son identité. Depuis le début de la démocratisation de l'école et de l'enseignement de l'orthographe et jusque vers la fin du XX^e siècle l'écrit en français ne semblait plus concerné par les débats sur la variation graphique qui avaient animé les lettrés du XIV^e et du XVII^e. Entre les années 70 et les années 2000 la sociolinguistique ne s'est guère intéressée aux pratiques de l'écrit en français si ce n'est sous l'angle de l'acquisition de l'orthographe ; selon Fayol & Jaffré [FAY 16] la sociolinguistique de l'écrit est un domaine émergent. Ce chapitre s'inscrit précisément dans cette réflexion collective qui n'en est qu'à ses débuts.

En fait, l'utilisation de l'écrit comme forme commune stable a été ébranlée à la fin du siècle dernier à la fois dans la recherche linguistique et dans l'imaginaire collectif notamment en raison de l'explosion des pratiques écrites vernaculaires numériques : la fin du XX^e siècle a vu arriver une extrême et soudaine diversification des formes de communication écrites échappant à la norme scolaire et soumises à des contraintes de taille et de temps : sms, forums, messageries instantanées ou en différé, réseaux sociaux. En France, ces échanges concernent à présent tout le monde, quasiment toutes les tranches d'âge, tous les métiers ; ils peuvent mettre en contact par écrit des gens qui se connaissent très bien et qui partagent une longue histoire interactive *in real life* tout comme des gens qui ne se connaissent pas et qui ne se rencontreront jamais. Cela a suscité une nette augmentation de la pratique de ce que Fayol & Jaffré *id.* appellent les « écrits de proximité », dont une partie est publiquement accessible sur Internet et de plus en plus observée par les linguistes et sociolinguistes (Sperlinga 2015, [SPE 15]) à partir de bases de données de plus en plus volumineuses. La variation de l'écrit a ainsi brusquement gagné en visibilité et en accessibilité pour la recherche et elle intéresse désormais, ce qui est nouveau, la sociolinguistique du français.

Beaucoup d'études ont été consacrées à la dynamique de l'évolution des graphies de référence depuis que la notion d'orthographe a fait son apparition (Cerquiglini 2004, [CER 04]) et aux enjeux liés à l'acquisition de l'actuelle orthographe française (cf. synthèse de Fayol & Jaffré, [FAY 16]). Elles ont mis en avant la tension entre les principes phonographique et visuographique (ou sémiographique) et leur relation modulable (Jaffré 1994, [JAF 94]) dans l'orthographe du français, que l'on retrouve de façon encore plus explicite, car plus condensée, dans les différentes tentatives de stabilisation des systèmes d'écriture pour les dialectes régionaux, comme par exemple dans l'histoire que retrace F. Carton pour le picard [CAR 09]. Le principe de notation phonographique semble très puissant (on note l'oral à l'aide d'un système très facile à apprendre) mais n'est pas toujours fonctionnel en raison de la variabilité des prononciations et en raison des changements assez rapides ; le principe sémiographique permet un accès autonome au sens à partir de l'écrit, sans lien de dépendance de l'oral, mais s'apprend plus difficilement. Les deux principes ont toujours été

en concurrence dans la morphogénèse de l'orthographe française : certains choix sémiographiques ont été abandonnés en faveur de choix phonographiques (*cognoistre* => *connaître*) tandis que des choix phonographiques ont été réanalysés et modifiés selon une logique sémiographique, pour en éclairer le sens, comme ce fut le cas pour l'introduction de l'apostrophe pour séparer les clitiques des verbes et des noms (*cest, na, damour* => *c'est, n'a, d'amour*, Biedermann-Pasques 1998, [BIE 98]).

Bien que l'orthographe soit à peu près figée depuis une centaine d'années, ces principes restent actifs et en concurrence ; ils sont mobilisés à tour de rôle par les scripteurs inexperts¹ pour produire des formes *ad hoc*, ainsi que par des scripteurs avancés ou experts pour adapter la graphie aux différents besoins en situation, à l'expression des enjeux sociaux (distinction, humour) ou à des pratiques ludiques ou artistiques. Cependant, la reconnaissance sociale de l'orthographe unique a modifié la relation entre ces deux principes. Si la visuographie est souvent utilisée comme synonyme de sémiographie, en vertu du postulat que tout écart de la notation stricte de la prononciation doit être lié à la production d'un sens, il apparaît que le recours au principe phonographique là où il n'est pas prévu par l'orthographe peut également acquérir une fonction sémiotique. Par exemple, l'apostrophe censée éclairer le sens en séparant graphiquement des unités qui se prononcent en un seul bloc s'est vue utilisée pour représenter, selon un principe phonographique, des élisions non prévues par l'orthographe, comme dans *main'nant, p't'êt'*. Je propose d'appeler ces pratiques des *sémio-phonographies*, pour mettre en avant l'utilisation de la phonographie à des fins sémiotiques découlant de l'écart non par rapport à la prononciation, mais par rapport à l'orthographe. Ces *sémio-phonographies* constituent un « *procédé littéraire classique pour rendre les parlers populaires, provinciaux, enfantins ou déviants* » (Blanche-Benveniste 1997, [BLA 97]) ; leurs implications théoriques et pratiques se sont retrouvées au centre des réflexions sociolinguistiques sur la transcription de l'oral (Mondada 2000, [MON 00]) depuis l'explosion des études de corpus oraux transcrits.

Si ces phénomènes ont attiré l'attention de traductologues, à propos de la difficulté de les transposer dans une autre langue (Loock 2012, [LOO 12]), il apparaît que peu d'études se sont intéressées à la dynamique de stabilisation de ces variantes graphiques porteuses de sens. Je n'évoquerai pas ici les variantes erratiques explicables par la méconnaissance des irrégularités de la norme scolaire ni les variantes liées à l'ergonomie des différents claviers et aux erreurs de frappe. Je m'intéresse uniquement à des graphies stabilisées ou en cours de stabilisation, à l'instar de l'extension du domaine de l'apostrophe évoquée plus haut ; ce que j'appelle stabilisation d'une variante c'est la capacité d'une variante à être associée à un sens stable par une communauté large de locuteurs et locutrices. Mes observations seront étayées par des études de fréquences et des recueils de questionnaires.

L'existence de ces variantes graphiques qui se diffusent et se stabilisent interpelle directement la sémantique car ces *sémio-phonographies* semblent constituer des espaces de connivence ; elles portent la trace de l'officialisation d'un accord sur le sens d'une variante de prononciation devenu suffisamment identifiable et partagé (voire stéréotypé) pour mériter une représentation écrite.

¹ Je désigne par ce terme soit des scripteurs en cours d'apprentissage, soit des scripteurs qui, pour des raisons diverses liées à leur parcours scolaire, n'ont pas pu acquérir les standards en matière d'orthographe.

Comment distinguer des pratiques spontanées reposant sur la simple itération de l'application *ad hoc* du principe phonographique, hors de tout système, et des pratiques conventionnalisées ? Comment peut-on distinguer les degrés de stabilisation d'une variante sémio-phonographique ?

Je tenterai de répondre à ces questions à partir de trois types d'exemples qui illustrent trois degrés de stabilisation des rapports entre variantes de prononciation associées à un sens et variantes graphiques y faisant référence. Je considérerai tout d'abord des phonographies dont le sens est déjà institutionnalisé (« ouais », « ben »), puis un exemple de phonographie dont le sens est en cours de stabilisation (les graphies *-ey* et *-ay* remplaçant */e/*), et pour finir une phonographie émergente dont le sens n'est pas encore stabilisé : les graphies « *tch* » et « *dj* » pour noter les affrications de */t/* et */d/* devant */i/* et */y/*. »

J'emprunterai à la sociophonétique variationniste les notions de champ indexical, stéréotypisation, communauté de pratiques et changement phonétique pour ouvrir des pistes de réflexion sur les procédés de construction et de diffusion de nouveaux sens en prenant appui sur l'observation de ces trois cas de phonographies. Je conclurai par une discussion du statut qu'il convient d'attribuer à ces unités graphiques : à l'instar des phénomènes décrits en sociophonétique, il est possible de les décrire soit comme des variantes de signes existants, soit comme des signes linguistiques nouveaux.

1. Un parcours sémio-phonographique achevé : « ouais »

Dans les bandes dessinées il arrive souvent que différentes conventions partagées soient mobilisées pour rendre compte à l'écrit de la variabilité de l'oral. Le sens de cette variabilité n'est pas directement encodé dans l'écrit, mais indexé de façon indirecte par allusion à l'oral représenté : Toussaint [TOU 76] proposait de parler d'idéogramatisation de la parole dans la bande dessinée et de « parole visualisée » à travers différents procédés typographiques et un jeu complexe sur la frontière entre lettrage et dessin.

Certains procédés sont purement sémiographiques : répéter des lettres pour suggérer un son allongé, ou bien utiliser des lettres grossies ou dessinées d'un trait tremblé pour suggérer leur prononciation avec une voix forte ou chevrotante, etc.

D'autres procédés reposent sur la connaissance partagée du principe phonographique qui permet de modifier le contrat orthographique pour donner mieux à « voir » la prononciation, comme dans le cas de l'apostrophe, déjà évoquée, pour noter des élisions courantes (*t'as r'gardé là ?*). Il arrive parfois qu'une prononciation particulière ait acquis un sens suffisamment stabilisé et suffisamment distinct pour que sa transcription phonographique s'autonomise par rapport au signe d'origine. Ce fut le cas de l'entrée « ouais » dans les dictionnaires, dont la forme a été reconnue comme sémantiquement assez autonome pour mériter une entrée distincte rédigée ainsi dans le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Bloch & Wartburg, 1968 (PUF) :

[2] : ouais, (1656) Probablement déformation expressive de *oui*, *ouais* étant assez fréquent pour *oui* dans les parlers rustiques.

Cette entrée, en tant que variante, n'existait pas dans les dictionnaires du 19^e siècle (Littré, ou 8^e dictionnaire de l'Académie) : *ouais* était indiqué comme interjection qui marquait l'exclamation, l'interrogation, et le plus souvent la surprise, sans aucun lien avec la forme « oui ». Il est d'ailleurs possible que l'existence graphique de l'ancienne exclamation « ouais » ait favorisé l'acceptation de

la graphie de « ouais » comme variante de « oui », comme le suggèrent les deux sous-entrées distinctes du TLFi² (une pour l'ancienne interjection, une autre pour le « synonyme de oui »).

Les dictionnaires actuels n'ont pas gardé trace de l'ancienne interjection ; *le Petit Robert* 2006 indique, pour l'entrée « ouais » : « *moderne et familier : Oui (ironique, sceptique ou négligé)* ». Difficile de savoir si l'emploi en tant que variante de « oui » est vraiment moderne, mais ce qui est moderne, c'est sans doute la saillance de son sens distinct de « oui ». La présence de cette variante de « oui » dans les dictionnaires atteste de la convergence des locuteurs sur deux aspects complémentaires : la légitimité, au sens bourdieusien, de ses emplois « ironiques, sceptiques » et l'illégitimité de ses emplois « négligés » où « ouais » serait une simple variante mal articulée de « oui ». Il semble envisageable de reformuler cette définition en la débarrassant du jugement de valeur. En effet, si on définit « oui » comme un adverbe qui marque l'acceptation, « ouais³ » peut être défini comme un adverbe d'acceptation modalisé qui exhibe une relation intersubjective riche entre les interlocuteurs. La richesse de la relation est fondée sur une longue histoire interactive doublée soit d'un fort degré de proximité, soit du partage d'un certain nombre de connaissances implicites permettant l'intercompréhension d'une ironie ou d'un décalage entre le contenu affirmatif de l'adverbe et la posture énonciative adoptée.

Nous avons donc ici dans un premier temps un exemple d'iconicisation (Irvine & Gall 2000, [IRV 00]) : la variante « ouais » est présentée comme une transcription phonographique d'une prononciation intrinsèquement relâchée (voyelle /ɛ/ plus ouverte et moins tendue que /i/), qui acquiert un sens indexical car elle est associée de manière iconique aux parlers « rustiques » ou « négligés » (en raison de l'association construite entre articulation relâchée, moindre contrôle du corps et absence d'éducation socialement valorisée). Dans un deuxième temps, cette unité écrite s'autonomise par rapport à la variante de prononciation, le sens de cette phonographie se renégocie ; elle est dès lors susceptible d'être utilisée plus largement à des fins stylistiques, par exemple pour attirer l'attention sur la distance entre un contenu référentiel affirmatif et un positionnement énonciatif désengagé. Nous pouvons parler d'un exemple de parcours sémio-phonographique achevé, dans la mesure où il est même sanctionné le dictionnaire suggérant de traiter les unités *oui* et *ouais* comme deux signes distincts.

De tels exemples sont plutôt rares, mais « ouais » n'est pas le seul⁴. L'adverbe « ben » a suivi le même parcours et se retrouve depuis une quarantaine d'années dans les dictionnaires : il est présenté à l'origine comme une « variante rurale de bien » (*Petit Robert*) pour être ensuite reconnu comme ayant acquis un sens « familier, admiratif, ironique ». Selon moi, il est fort probable que l'adverbe « nan », présenté comme variante familière ou enfantine de « non », suive assez rapidement le même chemin. Bien qu'il ne soit pas encore répertorié dans le *Petit Robert* ou dans le *Larousse*, il figure désormais dans plusieurs dictionnaires collaboratifs (*linternaute.com*, *wiktionary.org*) : le premier⁵ le définit comme une marque de refus « radicale et non discutable », et le deuxième, qui cite un exemple extrait d'un dialogue de roman publié en 2015 – d'ailleurs en

² *Trésor de la langue Française informatisé*, <http://www.atilf.fr/tlfi>.

³ On le trouve parfois sous la forme « mouais » (*oui* dubitatif ou insatisfait), attesté dans des dictionnaires collaboratifs comme *wiktionary.org* mais pas encore dans les dictionnaires institutionnels.

⁴ L'enregistrement dans les dictionnaires de certaines formes verlanisées (meuf, relou, etc.) relève d'un processus similaire, bien qu'il ne s'agisse pas de variantes de prononciation à proprement parler.

⁵ [<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/nan/>, consulté le 11/02/2018].

co-occurrence avec « ouais »⁶ – le définit comme une « réponse à une question fermée ou un ordre ».

2. Une sémio-phonographie émergente : *laïcitéy, posey, sans déconnay*

Les graphies *-ey* et *-ay* utilisées à la place de *é* (*laïcitéy, diversitéy, paritéy, mixitéy, féminitéy, virilité, célébritéy, choquey, caley...*) ou parfois à la place de *e, ê, est* (*bordayl, mayme, çay*) ont émergé il y a environ cinq ans et se sont fortement diffusées en particulier sur les réseaux sociaux et dans les échanges par sms, et en général dans les écrits de proximité. Leur stabilisation est suffisamment grande pour qu'on trouve des mots hashtags sur le réseau Twitter comme « *#laïcitéy* » ou « *#efficacitéy* » (avec leurs variantes moins utilisées *#laïcitéy* et *#efficacitéy*) ce qui les présente comme susceptibles de servir de catégories pour d'autres utilisateurs, car les mots hashtags servent à regrouper et classer les messages postés. S'agit-il d'un parcours similaire à celui de *ouais*, à savoir une prononciation devenue saillante, associée à un sens indexical suffisamment stabilisé pour pouvoir être convoqué à l'écrit grâce à la phonographie ?

Les premières attestations que j'ai pu trouver sur *Twitter* datent de 2014, année durant laquelle le mot *posey* s'était déjà diffusé à tel point que l'hebdomadaire *Télé-Loisirs*⁷ lui a consacré un bref article, sous le chapeau suivant : « Beaucoup de jeunes se sont mis à dire “*posey*”, comme ça d'un coup. *Télé-Loisirs* vous propose de découvrir la définition de ce terme ni anglais, ni français ». Cet article, que je reproduis ci-dessous dans sa quasi-intégralité, est intéressant non seulement parce qu'il atteste le mot *posey* mais également parce qu'il consacre une mode qui connaît encore beaucoup de vigueur, celle des mots « ni anglais, ni français ».

[2] : P-p-p-p-osey ! Cela ne se prononce pas [posai] mais [poseille]. Et il ne faut pas non plus le dire normalement mais avec un accent américain même s'il ne s'agit absolument pas d'un mot anglais. Ce n'est pas non plus un mot français en fait mais d'un⁸ mix entre les deux. Vous le voyez, cela vient du mot posé. Initialement, être posé est un synonyme de calme et serein nous explique le Larousse. Posey veut tout simplement dire cela. Vous pouvez l'utiliser à peu près n'importe quand. Par exemple, si vous êtes à une terrasse avec un verre, vous pouvez vous retourner vers la personne avec qui vous êtes et dire : “*Posey*”. [...]

Le terme *posey* a été popularisé par Swagg Man, un rappeur étrange au visage recouvert de tatouages. Il l'utilise dans ses clips, dans ses interviews, bref tout le temps. Si au début, les gens l'ont utilisée pour se moquer, certains se sont, sans s'en rendre compte, mis à la dire ou à l'écrire sur Twitter ou sur Facebook. Résultat : opération de communication réussie pour le rappeur qui est parvenu à faire entrer l'une de ses expressions dans le langage courant ; un peu comme Booba et son *izi*.

Depuis 2014, la graphie *-ey*, avec une variante *-ay* qui semble plus fréquente⁹ sur Twitter par similitude avec des mots anglais très connus par les francophones comme *okay, replay* ou *money*, s'est beaucoup diffusée et peut être utilisée essentiellement en finale de noms, adjectifs et participes passés. La notoriété du rappeur cité par *Télé-loisirs*, Swagg Man, a augmenté après 2016, grâce à la sortie d'un tube intitulé *Siliconey*, dont les paroles utilisent abondamment cette graphie¹⁰. En 2016,

⁶ <https://fr.wiktionary.org/wiki/nan> [consulté le 11/02/2018] : Ah, ouais ! pourquoi pas... mais ça dépend, tu t'occupes du feu ? *Nan*, parce que la dernière fois, c'était un peu l'échec de la saucisse, ton barbec.

⁷ Publié le 24 mai 2014 ; consulté le 11/02/2018.

⁸ L'article est reproduit ici tel que publié sur le site de la revue.

⁹ Cette hypothèse, fondée sur le décompte des occurrences de quelques couples comme *efficacitéy/efficacitéy* et *laïcitéy/laïcitéy*, nécessiterait une analyse quantitative de grande ampleur.

¹⁰ *Bitch tu n'feras pas l'affaire*

Tu es trop siliconey

Même si j'ai fait l'tour de l'hémisphère

Ouais tout l'monde me reconney

J'essaie d'me faire discret, mais elles veulent toutes me colley

Alors j'roule un joint d'herbe, histoire de décolley [...].

un autre site¹¹ confirme la diffusion du terme *posey* en lien avec « une manière de parler qui vient du chanteur Swagg Man [qui] consiste à prononcer tous les mots se finissant en "é" par un "ey" ».

Les sondages que j'ai effectués en octobre 2017 auprès d'une dizaine d'internautes universitaires qui postaient parfois sur Twitter des messages contenant des mots en *-ay* ou *-ey* ont fait apparaître le fait que ces enquêtés ne semblaient toutefois pas connaître ce rappeur et ne semblaient pas lier leur pratique graphique à une allusion quelconque aux chansons de Swagg Man.

Exemple posté¹² par une collègue qui ironise sur sa lenteur à revoir un article :

[3] *posté en 2017* :

et l'article... ben je viens de passer 2h à compléter une note de bas de page. tout va bien.
résultat: j'en suis à la page 2 sur 25. [#Efficacitay](#)

La dizaine de collègues interrogés décrivent le sens de ces graphies de manière parfaitement convergente, dans un sens métalinguistique : toutes et tous parlent d'énonciation ironique et d'une technique qui permet de tourner en dérision l'emploi d'un mot. Une des collègues a avancé l'hypothèse d'une manière d'incorporer les *smileys* (émoticônes) utilisés habituellement pour marquer l'ironie dans le mot lui-même, de façon plus économique car cela permet de superposer l'actualisation référentielle et l'actualisation métalinguistique, le dit et son commentaire.

Ces explications sur le sens correspondent à tous les emplois que j'ai pu relever sur Twitter.

Ils concernent parfois des concepts dont le sens est contesté, comme la *laïcité* en France. Ce mot se retrouve parfois galvaudé, renégocié, porté en étendard, manipulé à des fins électoralistes par des partis qui relaient des discours racistes anti-musulmans, etc. ce qui suscite des messages ironiques comme les exemples suivants :

[4] *posté en 2015* : On parle de Noël Pâques et la Toussaint fêtées dans le milieu scolaire ? Ou du Concordat Alsace Moselle ? [#laïcitay](#)

[5] *posté en 2016* : Autant le monde vire fous pour le voile musulman, autant les politiciens n'hésitent pas à se flanquer d'une capuche juive #??? [#laïcitay](#)

[6] *posté en 2016* : nan mais t'as mal compris. La religion d'état çay la **laïcitay** et la **laïcitay** çay tout le monde en bikini, enfin que les belles

[7] *posté en 2017* : J'ai le plaisir de de voter à Versailles... croisé un curé en soutane et 2 religieuses avec leur voile [#laïcitay](#)

[8] *posté en 2017* : C'est pas du racisme, c'est de la **laïcitay** on a dit

[9] *posté en 2017* : Bientôt ils vont mettre en place le NCIS **Laïcitay**... ça interviendra pour mesurer la longueur des jupes et le taux de cm2 de cheveux visibles. Pdt ce temps, les profs ont des classes surchargés et du matériel qui tombe en ruine...

Certains, comme le [6], accumulent plusieurs marques graphiques d'énonciation ironique. Pour avoir la certitude de se faire comprendre, l'auteur de l'exemple [9] a rédigé une glose dans un tweet posté immédiatement après, et rédigée ainsi :

[10] *posté en 2017* : J'ai repris le "**Laïcitay**" de [@MarwanMuhammad](#) je trouve que ça a du style pour nommer cette falsification de la vraie laïcité 😊

Le nombre d'occurrences en *-ay,ey* a augmenté à partir de 2014 de manière plus nette que le

¹¹ http://www.ohmymag.com/argot/oklm-bae-thug-20-expressions-de-jeunes-expliquees-aux-autres_art98140.html

¹² Les exemples postés sur Twitter sont reproduits ici à l'identique, sans aucune correction.

nombre d'occurrences de la graphie habituelle en lien avec l'actualité ; cette évolution en parallèle peut être observée dans le tableau suivant, qui relève les fréquences depuis 2012 année de la première occurrence de *laïcитай* sur Twitter :

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'occ. <i>laïcитай/laïcitey</i>	1	2	22	86	80	99
Nombre d'occ. <i>laïcité</i>	444	1158	962	2081	1676	2163

Tableau 1 : occurrences de *laïcитай/laïcитай* vs *laïcité* sur Twitter par année.

Les emplois sur Twitter concernent également des mots courants, moins polémiques¹³, comme l'exemple [3] sur l'*efficacité*, ou encore des formules devenues des stéréotypes comme *posey sur le (dans le) canapey*. Là aussi, parfois la technique graphique s'étend à plusieurs mots dans le message comme dans les exemples [11] et [12], ce qui correspond, selon le témoignage d'une internaute¹⁴ à un jeu répandu dès 2010-2011 dans certains collèges en France, qui consistait à accumuler le plus de mots en /e/ dans une phrase construite autour du mot *posey* :

[11] *posté en 2016* : **posey** sur le **canapey** en train de boire du **they**

[12] *posté en 2015* : Hey jsuis **posey** dans l'**canapey** entr'ai' d'**regardey** ma **teley** broooo

[13] *posté en 2014* : @darklouisrpg on est **posey** dans le **canapey** tatouey d'la tête aux **piey**

Cette locution *posey sur le canapey* semble d'ailleurs avoir beaucoup contribué à la diffusion de la graphie -ey car elle a connu un succès certain dès 2012 : 246 attestations sur Twitter, durant les 6 derniers mois de 2012¹⁵ ; elle semble d'ailleurs plutôt en recul car elle n'apparaît plus que 124 fois durant toute l'année 2017¹⁶, sur le même réseau social, alors même que la graphie se diffuse à de nombreux autres mots, sous sa variante -ey comme sous sa variante -ay.

Pour avoir une idée de l'interprétation convergente ou non du sens de cette graphie, j'ai interrogé en octobre 2017 un groupe de 55 étudiantes et étudiants inscrits en première année de Lettres, au tout début de leur premier semestre, exposés de manière inégale à ces graphies. Neuf n'ont pas su quoi répondre ou ont exprimé un rejet (« c'est laid, je n'ai jamais vu cela »). Le rejet a parfois été exprimé de manière parodique (« c'est une stupiditey »), prouvant ainsi la facilité à l'interpréter et à le partager. Néanmoins, plus de la moitié (34 réponses) ont évoqué, dans le cas de l'exemple [3], une différence de sens entre *efficacité* et *efficacité*, en mentionnant généralement l'intention de rendre visible l'ironie, la moquerie, un trait humoristique ou, plus rarement, une exagération. Les autres (12 réponses) ont répondu qu'il n'y avait pas de différence de sens entre les mots écrits de ces deux manières mais une différence de situation : selon ces 12 personnes, la graphie *efficacité* s'utilise dans un contexte « pas sérieux » (humoristique, décalé), « familier », « informel », « pour se donner un style », pour « délirer avec un public jeune ». En somme, si l'on met de côté les réponses de celles et ceux qui ont seulement exprimé leur perplexité, on constate une très forte convergence dans les interprétations d'une énonciation qui s'affiche comme mise à distance, parodiée par son énonciateur.

¹³ J'ai choisi l'exemple de *laïcитай* parce qu'il est intéressant du point de vue du contenu et parce qu'il y a beaucoup d'occurrences. Mais la graphie concerne, de façon sporadique, une très grande classe de mots de toutes sortes, y compris des noms propres (par exemple *Bagnolet* écrit *Bagnoley*) sans aucun lien avec un quelconque débat d'actualité.

¹⁴ Mélanie Lancien, doctorante en phonétique, que je remercie pour ses remarques sur une première version de ce texte.

¹⁵ Toute première apparition sur Twitter attestée en juin 2012. La graphie habituelle *posé sur le canapé*, ou *posé dans le canapé* est utilisée 68 fois durant la même période.

¹⁶ 65 en graphie habituelle durant l'année 2017.

Mais qu'en est-il de sa prononciation ? S'agit-il bien d'une pratique phonographique qui note une prononciation particulière, et qui indexe indirectement un sens ? Pour en savoir plus, j'ai interrogé d'une part la dizaine de collègues qui utilisent ces graphies sur Twitter, et d'autre part le groupe de première année de Lettres, mentionné plus haut.

Pour le premier groupe, les réponses sur la prononciation ne sont pas identiques. Nombre d'entre eux évoquent une prononciation diphtonguée, mais certains évoquent juste une voyelle allongée et exagérément ouverte. Une twitteuse évoque même le fait que cette pratique graphique n'aurait pas vraiment de prononciation car elle ne s'utiliserait qu'à l'écrit (ce qui rejoint le rapprochement fait par une autre twitteuse entre ces graphies de l'ironie et l'utilisation des *smileys*).

De fait, même pour celles et ceux qui sont capables d'indiquer une prononciation, cette pratique graphique ne semble correspondre à aucune pratique orale. Les réponses mettent souvent en avant l'hypothèse d'une allusion à la prononciation de l'anglais¹⁷, fondée sur une forte connivence, effectuant une modalisation autonymique d'un terme, dans un but dialogique (prise de distance ironique soit par rapport au sens de son propre énoncé, soit par rapport au sens de l'énoncé d'autrui s'il s'agit de citer autrui). Ces faux anglicismes constituent de manière générale une riposte à la présence croissante des emprunts à l'anglais dans le langage qui se veut moderne : il s'agit d'exhiber son anglophonie de manière décalée, tout en se moquant de quiconque exhibe sa (pseudo)anglophonie pour paraître branché. La forte connivence est une condition *sine qua non* de réussite de ce type d'énonciation car il s'agit d'une hypocorrection et il y a un risque de malentendu (les scripteurs courent le risque d'être perçus comme ignorant la forme anglaise de ces mots).

Pour le second groupe interrogé, constitué de jeunes gens âgés de 18 à 20 ans, inscrits dans une université d'Ile de France, et fréquentant assez peu Twitter, j'ai utilisé la technique du questionnaire, à remplir en classe, en quelques minutes.

Sur les 55 réponses ainsi recueillies, 50 déclarent au vu de l'exemple [3] qu'il y a une différence de prononciation entre « efficacitay » et « efficacité », le premier étant plus fort, plus accentué, plus allongé, prononcé à l'anglaise, prononcé « efficacitaille », exagéré, stylé... Quatre déclarent néanmoins qu'il n'y a aucune différence de prononciation car il s'agirait d'une convention pratiquée uniquement à l'écrit. Une personne ne se prononce pas.

On constate là encore que quasiment toutes les réponses sur la prononciation convergent. La prononciation notée ou mise en scène suggère une modification de la voyelle dans le sens d'une hyperbolisation des traits : ouverture, allongement et rajout d'une diphtongaison qui parodie en français une caractéristique de l'anglais. Il est intéressant de noter que quatre personnes font l'hypothèse qu'il s'agit d'une sémiographie et non d'une phonographie, donc d'une pratique – parodique ou excentrique – purement écrite.

Il reste à expliquer le fait que, malgré la nouveauté de cette graphie, son interprétation semble aussi facilement convergente et son sens semble aussi facilement partagé. Je reviendrai sur cette question dans la conclusion, après comparaison avec une autre graphie émergente qui, justement, ne bénéficie pas de la même convergence dans les interprétations.

3. Une phonographie qui peine à faire sens : *tchu* vois, je te *dchis*

Parmi les traits mentionnés depuis longtemps comme caractéristiques d'un parler populaire (notamment parisien, mais pas seulement) figure la prononciation palatalisée des occlusives. Dans

¹⁷ Les personnes interrogées évoquent l'idée de faux anglicismes, et font le lien avec d'autres mots comme « no souci » prononcé « non souçaï » associé à la fin des années 1990 à la chanteuse Ophélie Winter, surnommée Ophélaï en raison de sa prononciation mettant en scène un faux accent anglais, ou encore avec le mot « magnifaïque » créé et diffusé par une animatrice de télévision, Cristina Cordula, depuis quelques années.

l'histoire sociolinguistique du français parisien, Lodge 2004 [LOD 04] documente l'histoire des sources — notamment littéraires — qui mentionnent la palatalisation de /k/ et /g/ souvent suivis d'un *yod* dans la prononciation populaire, ou bien celle de /t/ et /d/ dont témoignent les phonographies attestées dès le 17^e siècle (Nom de *Guieu* pour « Dieu », *étugué* pour « étudié », mais également *morquier* pour « mortier»). Cette tendance se poursuit, notamment pour la palatalisation de /t/ et /d/ devant /i/ et /y/, mais elle prend des formes différentes, décrites par certains auteurs comme Fagyal [FAG 10], Trimaille, Candea et Lehka [TRI 12]. Ces palatalisations, devenues standard en français québécois, produisent une prononciation assibillée /ts, dz/ au Québec et une prononciation affriquée /tʃ, dʒ/ en France.

Pour la France, deux hypothèses contradictoires sont avancées [TRI 12], *id.* Selon la première, il s'agit d'un changement phonétique en cours, suivant la même logique que ce qui s'est produit en français québécois, à savoir un « changement d'en bas », échappant à la perception consciente des gens (Labov [LAB 63, 92]). Si tel est le cas, son absence de saillance perceptive lui permet d'échapper à tout processus signifiant et de se diffuser assez rapidement par imitation et ajustements en interaction. Cela impliquerait qu'il serait impossible d'activer une quelconque connotation par des pratiques phonographiques notant ces palatalisations.

Selon la seconde hypothèse il s'agit de l'émergence d'un nouveau stéréotype. Si tel est le cas, la variante acquiert, au contraire, de plus en plus de saillance perceptive et commence à être associée de plus en plus souvent à une prononciation populaire, caractéristique des milieux socialement défavorisés, urbains, issus de l'immigration post-coloniale. Cela impliquerait que la diffusion du changement phonétique serait inhibée dans les milieux socialement dominants ; les personnes de ces milieux partageraient ce stéréotype et seraient capables de recourir à des sémio-phonographies pour l'activer à l'écrit.

Quelques exemples sporadiques montrent qu'il existe des auteurs qui pensent pouvoir compter sur une connivence suffisamment grande pour pouvoir utiliser des sémio-phonographies des prononciations palatalisées, ce qui semble conforter la seconde hypothèse. Dans les recherches menées avec C. Trimaille et I. Lehka, nous avons identifié d'une part une humoriste, Souad Belhaddad et d'autre part un auteur de bandes dessinées, Riad Sattouf.

La première a écrit et joué un spectacle en 2010-2011 intitulé *Beaucoup de choses à vous djire* dont l'affiche représentait le personnage de *Madame Fatchima* et comportait la mention *spectacle humoristchtique*.

Le second a utilisé à plusieurs reprises les graphies « tch » et « dch » au lieu de « t » et « d » dans les bulles attribuées à des jeunes lycéens de la Seine-Saint Denis¹⁸, des quartiers populaires de cette région à l'Est de Paris (*des petchites nattes, tchu vois, c'est interdchit*) ainsi que dans une série de vignettes publiées dans le journal *Charlie Hebdo*, au tout début de l'année 2015 (Figure 1).



Figure 1 : dessins de Riad Sattouf, début 2015 après les attentats contre le journal *Charlie*

¹⁸

Riad Sattouf, *La vie secrète des jeunes*, tomes 1 et 2, éd. L'Association.

Hebdo.

La première vignette porte la mention : « *Vu et entendu dans une rue du X^e arrondissement de Paris, le 8 janvier 2015* ».

Si l'hypothèse de ce caricaturiste est juste, son choix phonographique devrait être aisément interprété comme sémio-phonographique de manière de plus en plus convergente, comme c'était le cas dans l'exemple étudié précédemment des graphies *-ay* et *-ey*. Si, en revanche, il s'agit d'un changement phonétique en cours, l'absence générale de saillance perceptive devrait empêcher les gens de bien comprendre ces graphies. Pour avoir une idée de ce qu'il en est, j'ai effectué en juin 2015 un sondage auprès de 45 étudiantes et étudiants de première année de licence, inscrits en Lettres. Les réponses, très peu convergentes, ont montré que tout le monde découvrait ces graphies pour la première fois et que l'exercice les obligeait à faire une démarche d'interprétation active, comme pour une devinette¹⁹. Un tiers des personnes interrogées n'a pu associer aucun sens précis à ces graphies *dch* et *tch*. Les deux tiers restants ont avancé des hypothèses *ad hoc* :

défait de prononciation (x3), accent particulier (x3) assimilations de sons (x2), jeune enrhumé qui a du mal à respirer par le nez (x2), consonnes alvéolaires exagérées, prononciation insistante, le dessin insiste sur la prédominance des dents dans la bouche, parler familial comique : le « ch » de « tchues » reprend le « ch » de Charlie Hebdo : allitération (x2), accent particulier vraisemblablement du Nord, d'origine étrangère, de banlieue, de quartier.

Parmi les rares personnes qui ont évoqué la possibilité qu'il s'agisse de la notation d'un accent particulier « de banlieue », « de quartier », leur hypothèse a été surtout influencée par la capuche et les baskets du jeune homme dessiné, plus que par une quelconque relation établie avec une prononciation clairement identifiée. Par conséquent, les réponses obtenues confortent plutôt la première hypothèse, celle du changement en cours qui masque la perception des prononciations affriquées et leur permet de se diffuser de plus en plus largement, dans tous les milieux sociaux.

Rien ne permet, cependant, pour le moment de prévoir avec certitude l'évolution des communautés de pratiques de prononciation sur ce point. Si le nombre de personnes pour qui ces variantes sont perceptibles et signifiantes augmente, ou bien si un ou une humoriste arrive à imposer son interprétation à un large public, il est toujours possible que la situation bascule et qu'une convergence collective s'amorce pour inhiber le changement. En ce sens, j'ai pu relever quelques exemples sporadiques sur Twitter qui associent ces variantes graphiques à la notation d'un accent marseillais, comme dans l'exemple de la Figure 2 :

Ah @Anzeliquee tes tweets m'avaient
manqué copine tu sais ! :) Mais comme tu me
connais si bieng j'en n'eng peux plus tchu
vois ? *acceng*

01:09 - 14 mars 2013

💬 1 🔄 ❤️ ✉️

Figure 2 : Message posté sur Twitter en mars 2013

¹⁹ La consigne a été formulée ainsi : « Interprétez attentivement le choix des graphies contenues dans les vignettes suivantes. Tâchez de les expliquer et d'interpréter globalement l'effet stylistique visé ».

Cela incite à poursuivre un travail de veille à la fois sur la diffusion des prononciations affriquées et sur leur représentation phonographique.

4. Discussion et conclusion

Les trois exemples présentés ici correspondent à trois cas de figure différents en français contemporain où la pratique apparente de la phonographie a acquis ou est en passe d'acquiescer une valeur sémiographique, suite à un (plus ou moins) long processus de diffusion.

Pour conclure, je propose de construire un raisonnement sur le statut sémiotique des variantes graphiques inspiré de l'analyse sociophonétique des variantes de prononciation. Les deux types de variantes me semblent poser les mêmes questions : comment distinguer d'un côté variation spontanée et sporadique, et d'un autre côté émergence d'un sens partagé suite à un long processus de diffusion d'une variante au sein de communautés de pratiques de plus en plus larges ? Comment intégrer dans une analyse du sens le périmètre des communautés de pratiques au sein desquelles un sens est partagé ?

Le premier cas de figure étudié ici (*ouais*) concerne des signes linguistiques dont le sens est largement stabilisé ; bien que le signe *ouais* soit décrit comme moins valorisé socialement, associé à un parasyndrome plus prestigieux dans le cadre idéologique du français standard, il est désormais suffisamment ancien et stable pour être institutionnalisé et figé au moyen de l'enregistrement dans les dictionnaires. Sa diffusion est maximale : il fait désormais partie du français de référence.

Le deuxième cas de figure concerne des graphies récentes en expansion. Là encore, une des graphies est considérée comme plus prestigieuse (-é : *laïcité*) et l'autre, notant une diphtongaison, comme déviante (-ay : *laïcité*) ; mais cette dernière n'est pas encore répertoriée comme stabilisée dans les ouvrages relevant du français de référence car sa diffusion est encore assez restreinte. Contrairement aux exemples précédents, cette graphie est productive et peut concerner une infinité de mots ; son sens indexical touche l'énonciation du signe linguistique concerné, plutôt que le signe linguistique lui-même. Sa diffusion semble d'abord facilitée par la longue tradition de contact de langues entre le français et l'anglais et par la mobilisation visuelle d'une diphtongue courante en anglais. En outre, sa diffusion est facilitée par la longue tradition qui associe, en France, l'accent anglais à l'aristocratie qui employait des gouvernantes britanniques pour ses enfants (fin du 19^e siècle jusqu'à la moitié du 20^e, Mettas 1979, [MET 79]) et ensuite à une prononciation affectée ou snob (comme celle attribuée dans les années 1950 au personnage caricatural de *Marie-Chantal*, cf Paveau 2009, [PAV 09]).

Enfin, le troisième cas de figure concerne des graphies récentes sporadiques, *tch* et *dch* employées pour *t* et *d* devant des voyelles hautes. Pour ces graphies, il est pour le moment impossible de mettre en évidence une tendance collective convergente d'interprétation. En outre, elles ne semblent pas bénéficier d'une tradition antérieure susceptible de favoriser leur adoption (aucune personne interrogée n'a évoqué les palatalisations de type *nom de Guieu* dans les pièces de Molière). Leur interprétation semble pour le moment purement phonographique.

Pour éclairer les mécanismes de diffusion et de stabilisation des variantes graphiques, les études des variantes de prononciation peuvent fournir des outils. Nous pouvons conserver le postulat selon

lequel les signes linguistiques sont constitués d'un sens commun enrichi par un apport indexical (Silverstein [SIL 03]) : des détails très fins de la prononciation d'une séquence sont interprétés de manière convergente dans une communauté donnée comme des indices capables de renseigner sur le profil de la personne qui parle, sur son âge, son origine régionale, sur ses affiliations sociales, sur sa posture et sa position dans une interaction, etc. Il pourrait en être de même pour les indices donnés par la variabilité graphique.

Les travaux de sociophonétique depuis Labov 1963 [LAB 63] jusqu'aux plus contemporains (voir Foulkes & Hay [FOU 15] pour une synthèse récente) ont montré que la variation des prononciations ne se produit pas au hasard, qu'elle est socialement structurée et en évolution permanente. L'évolution des prononciations et celle des structures sociales sont imbriquées : d'une part, les changements collectifs obligent les individus à s'adapter et s'ajuster en permanence, d'autre part les individus exercent une pression sur les structures pour les faire évoluer. Eckert [ECK 08] défend cette vision dynamique lorsqu'elle appelle à ne pas envisager le social uniquement comme un ensemble de contraintes (un ensemble d'appartenances catégorielles figées censé déterminer le choix des variantes utilisées par les gens) mais également comme une *meaning-making enterprise*. Selon elle, une théorie aboutie de la variation doit accorder une place centrale à la production et à la négociation du sens. Une telle théorie ne peut pas se contenter de rendre compte des corrélations entre une catégorie sociale et une marque linguistique (corrélations d'ailleurs instables, qui changent dans le temps et dont les évolutions peuvent être décrites mais ne peuvent être expliquées dans un modèle qui reposerait sur des catégories stables et sur l'existence de contraintes immuables). Or, si les variantes ne sont pas des ressources interchangeable, disponibles pour tout le monde, si les différentes façons de parler résultent d'une infinité d'interactions, qui ne sont pas les mêmes selon les communautés d'affiliation ou d'appartenance, alors, selon Eckert, différentes façons de parler correspondent à différentes façons d'être (*ways of being*).

Si l'on applique ce type de raisonnement à l'étude de la diffusion des variantes graphiques qui acquièrent un sens indexical, alors la différence apparente entre les statuts sémiotiques des trois cas étudiés ici s'estompe ou se brouille. En effet, dans ce cas *posé* et *posey*, *dire* et *djire* ne seraient pas des variantes interchangeables d'un signe linguistique unique, mais constitueraient des signes distincts, utilisés dans des situations différentes par des personnes ayant des profils différents, impliqués dans des interactions différentes dans des communautés de pratiques différentes, et mériteraient des descriptions sémiotiques autonomes tout comme *ouais* et *oui*. La seule différence entre ces unités résiderait dans la taille de la communauté qui utilisent actuellement ces couples de signes.

Si la variante finale *-ay* à la place de *-é* se diffusait davantage, elle pourrait prendre le statut de suffixe parodique, avec un fonctionnement similaire à *-os* dans *gravos*, *calmos*, *chicos*, et produire de nouveaux signes.

Si les variantes *dch*, *dj*, *tch* à la place de *d*, *t* se diffusaient davantage devant *i*, *u*, elles pourraient prendre un statut de sémio-phonographique de déclencheurs de stéréotype social, au même titre que les apostrophes qui sont très largement utilisées pour suggérer des élisions considérées comme non standard.

En l'état actuel de la littérature, nous disposons d'un grand nombre d'études sur les changements

phonétiques et leur diffusion au sein des groupes sociaux (macro-catégories démographiques ou sociales, communautés de pratiques, familles...) et également, dans une moindre mesure, sur les accélérations ou inhibitions d'un changement en lien avec la stabilisation d'une association sociophonétique au niveau d'un groupe (voir par exemple Keller, [KEL 94]. Mais, selon Foulkes & Hay [FOU 15], il nous reste à explorer davantage les mécanismes individuels d'acquisition d'une association sociophonétique, les micro-mouvements d'alignement ou distinction inter-individuels au cours d'une interaction. Il conviendra de multiplier les recherches sur les négociations identitaires et symboliques permanentes (« constant updating »), afin de mieux comprendre et éventuellement modéliser les relations entre individu et groupe construites, dans une large mesure, par le langage [GEE 10].

Le même raisonnement mériterait d'être appliqué aux variantes graphiques, avec néanmoins une différence de taille : la nécessité de tenir compte du poids symbolique de l'orthographe, qui n'a pas d'équivalent à l'oral.

Références :

- [BLA 97] Blanche-Benveniste C., *Approches de la langue parlée*, Editions Ophrys, Paris, 1997.
- [BIE 98] Biedermann-Pasques L., « Des segmentations particulières d'un incunable (1488) à l'écriture du français en unités lexicales et grammaticales », in *Langue française*, 119, pp.69-87, 1998
- [CAR 09] Carton F., « Pourquoi et pour qui on transcrit : Les graphies du picard moderne », in *La linguistique*, 45(1), pp. 113-123, 2009.
- [CER 04] Cerquiglini B., *La genèse de l'orthographe française: XIIe-XVIIe siècles*, H. Champion, Paris, 2004.
- [ECK 08] Eckert P., "Variation and the Indexical Field." *Journal of Sociolinguistics* 12 (4), pp. 453-476, 2008.
- [FAG 10] Fagyal Z., *Accents de banlieue : Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- [FAY 16] Fayol M. et Jaffré J-P., « L'orthographe : des systèmes aux usages », *Pratiques*, pp. 169-170, 2016.
- [FOU 15] Foulkes P. and Hay J., "The Emergence of Sociophonetic Structure" in *The Handbook of Language Emergence*, Brian MacWhinney and William O'Grady eds, John Wiley & Sons, Hoboken, NJ, US, pp. 292-313, 2015.
- [GEE 10] Geeraerts D., Kristiansen G. and Peirsman Y., *Advances in Cognitive Sociolinguistics. Cognitive Linguistics Research* 45, de Gruyter Mouton, Berlin, 2010.
- [IRV 00] Irvine J. T., Gal S., "Language Ideology and Linguistic Differentiation", in *Regimes of Language: Ideologies, Politics, and Identities*, edited by P.V. Kroskrity, School of American Research Press, Santa Fe, pp. 35-83, 2000.
- [JAF 94] Jaffré J-P., « Invention et acquisition de l'écriture : éléments d'une "linguistique génétique" », in *Linx* 31, pp. 49-64, 1994.
- [KEL 94] Keller R., *On Language Change: The Invisible Hand in Language*, Routledge, London, 1994.
- [LAB 63] Labov W., "The social motivation of a sound change", *Word* 19, pp. 273-309, 1963.
- [LAB 92] Labov W., « La transmission des changements linguistiques », in *Langages*, 108, pp.16-33, 1992.
- [LOD 09] Lodge R. A., *A Sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge: Cambridge University Press, 2009 (2004).
- [LOO 12] Looock R., « Komen traduir l'inovasson ortografik : étude de ca », in *Palimpsestes*.

Revue de traduction 25, pp. 39-65, 2012.

- [MET 79] Mettas O., *La prononciation parisienne. Aspects phoniques d'un sociolecte parisien (du Faubourg St-Germain à la Muette)*, SELAF, Paris, 1979.
- [MON 00] Mondada L., « Les effets théoriques des pratiques de transcription », in *Linx* 42, pp.131-146, 2000.
- [PAV 09] Paveau M-A., « Quand Marie-Chantal dit merde : sentiment linguistique et normes perceptives dans la Haute Société », in *Recherches Linguistiques. Sentiment Linguistique et Discours Spontanés Sur Le Lexique*, Metz, pp. 41-63, 2009.
- [SIL 03] Silverstein M., "Indexical Order and the Dialectics of Sociolinguistic Life", in *Language & Communication* 23 (3-4), pp. 193-229, 2003.
- [SPE 15] Sperlinga Gerner M-M., *Variations graphiques des textes des forums sur Internet*, Thèse de doctorat : Université de Strasbourg, 2015.
- [TOU 76] Toussaint B., « Idéographie et bande dessinée », in *Communications* 24, pp. 81-93, 1976.
- [TRI 12] Trimaille C., Candea M. et Lehka-Lemarchand I., « Existe-t-il une signification sociale stable et univoque de la palatalisation/affrication en Français ? Étude sur la perception de variantes non standard » in *Actes du Congrès mondial de linguistique française*, pp. 2249-2262, 2012.